

SAINT-GERMAIN Sivom Olivier de Serres

Travaux et opposition au gaz de schiste

Pour sa première réunion l'année, le Comité syndical du Sivom Olivier de Serres s'est réuni à Saint Germain. Après les mots d'accueil du maire, Joseph Fallot, Gérard Saucles, président du syndicat, a soumis aux élus, les demandes de subventions de trois projets d'alimentation en eau potable pour l'année (programmes des communes et syndical, renouvellement de 320 ml de canalisation sur la RD1 à Rochecolombe) ainsi que deux dossiers de consultation d'entreprises (maîtrise d'œuvre du syndicat pour les travaux d'alimentation en eau potable et réhabilitation de trois réservoirs et d'une station de traitement). Le président a rappelé que cette réhabilitation est le début d'un grand chantier engagé par le Sivom. Elle intervient après une évaluation détaillée de quatre ouvrages de stockage du syndicat. Des désordres importants seront ainsi corrigés. Ces travaux contribueront également à conforter la sécurisation de la ressource qui fait l'objet aujourd'hui d'une attention particulière. Il commu-



Le président Saucles est fermement opposé au projet «gaz de schiste».

nique également les résultats de la consultation pour le marché à bons de commande « gros travaux » attribué à l'entreprise Audouard TP et pour le marché d'alimentation du quartier des Vallades (Saint Maurice d'Ibrie) attribué à l'entreprise Vézian TP.

Ensuite, Gérard Saucles a proposé le vote d'une motion sur le projet de prospection minière de gaz de schiste. À l'unanimité, les élus disent que la conduite de

ce projet hors de toute concertation n'est pas acceptable. Ils s'opposent à ce que l'eau potable gérée par le syndicat soit utilisée aux fins de l'exploration de gaz de schiste, s'opposent à toute prospection ou exploitation minière telle qu'autorisée par l'arrêté ministériel du 1er mars 2010, approuvent l'adhésion du président au Collectif des élus opposés au projet relatif au gaz de schiste.